Il n’est pas dans la « nature » des jeunes françaisEs de ne pas s’organiser

vendredi 11 octobre 2019, par NPA (Date de rédaction antérieure : 2 octobre 2019).

La très faible proportion de jeunes parmi leurs adhérentEs est un trait commun à l’ensemble des organisations syndicales françaises. La CGT et la CFDT estiment que les moins de 25 ans représentent moins de 2 % de leurs adhérentEs, les moins de 30 ans 5 ou 6 % et les moins de 35 ans environ 10 %.

Un discours souvent repris attribue la faible syndicalisation des jeunes à un rapport au travail et à l’emploi différent des générations précédentes et plus distant ; ils et elles rejetteraient les syndicats par individualisme, ou bien parce qu’ils leur préféreraient des formes d’engagement jugées moins « archaïques » ou extérieures à l’entreprise. Une étude récente fournit des éléments de réflexion sur la question, qui remettent en cause ce discours [1].

En fait, s’articuleraient trois facteurs : la précarité de l’emploi des jeunes, la présence ou l’absence des syndicats dans les collectifs de travail où les jeunes sont le plus présents, et, enfin, la capacité des structures syndicales à s’adresser aux jeunes et à les intégrer.

La précarité se double souvent de l’isolement par rapport au collectif de travail : l’ancienneté dans l’entreprise et donc l’intégration dans un collectif de travail sont des facteurs favorables à l’engagement syndical. Joue aussi la taille des établissements : les précarités professionnelles des jeunes se doublent de leur présence dans des secteurs atomisés composés d’établissements de petite taille, particulièrement éloignés du syndicalisme

C’est ainsi dans les secteurs les plus syndiqués que les jeunes sont également les plus syndiquéEs. Trois secteurs d’activité ont un taux de syndicalisation au-dessus de la syndicalisation moyenne des jeunes salariéEs : les activités financières et assurances (5,6 %), l’industrie (7,6 %) et les transports (10,6 %). Parmi les jeunes salariéEs syndiqués, près d’un tiers d’entre eux travaillent dans l’industrie alors que ce secteur n’emploie que 17,4 % des salariéEs de moins de 35 ans et qu’une partie est en intérim. C’est également le cas des jeunes salariéEs des transports qui représentent 5,6 % des jeunes salariés du privé mais 14,5 % des jeunes syndiquéEs du privé.

La syndicalisation des jeunes ne renvoie donc pas seulement à des postures idéologiques différentes de la nouvelle génération. L’affaiblissement des organisations politiques (JC, JOC) et syndicales (UNEF) de jeunesse et le bilan des mobilisations de salariéEs sur les trente dernières années dont une part de responsabilité revient aux tactiques syndicales confédérales et aux pratiques bureaucratiques qui dominent dans les appareils.

NPA

Abonnez-vous à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

NPA

https://npa2009.org/actualite/entreprises/il-nest-pas-dans-la-nature-des-jeunes-de-ne-pas-sorganiser

---

Notes

[1] Sophie Béroud, Camille Dupuy, Marcus Kahmann et Karel Yon, « La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des « jeunes travailleurs » » en ligne sur http://www.ires.fr/index.php/publications-de-l-ires/item/6042-la-difficile-prise-en-charge-par-les-syndicats-francais-de-la-cause-des-jeunes-travailleurs#ftnref9